

BORIS TADIC

Président de la République de Serbie

Je suis heureux de partager la scène avec un tel panel de dirigeants et de commentateurs. Je suis ici en tant que président d'un pays entièrement dédié à la poursuite de politiques qui le propulseront dans les prochaines générations. C'est pourquoi la première priorité stratégique de la République de Serbie est l'adhésion rapide à l'Union européenne.

La Serbie adhérera à l'Union européenne, non seulement pour des raisons de géographie, de patrimoine et de prospérité économique, mais aussi en raison des valeurs que nous partageons, des valeurs qui placent l'idée même d'intégration à la base de notre politique. Ces valeurs constituent l'excellence immatérielle de l'Europe du 21^e siècle et elles constituent le fondement de notre démocratie et de notre société, de nos efforts de réconciliation et de notre confiance en ce que nous pouvons accomplir.

Le fait que l'Europe est devenue la force unificatrice de la région revêt un grand intérêt : le désir absolu de mon pays d'adhérer à l'UE est partagé par tous les pays des Balkans occidentaux. En choisissant - en tant que démocraties - d'appartenir à quelque chose qui est plus grand que la somme de ses parties, la balkanisation des Balkans peut être inversée. L'adhésion à l'Union européenne est pour la région le seul moyen d'assurer l'intégration et la réconciliation.

Mesdames et Messieurs.

La façon d'y arriver est le prisme à travers lequel j'ai l'intention de dire quelques mots sur les thèmes généraux de la conférence de cette année.

Je crois que nous sommes confrontés à une nouvelle réalité géopolitique et qu'elle évolue d'une manière que peu avaient prévue, même dans un passé proche. Nous utilisons différents termes : le monde néo-polaire, la période des systèmes chevauchants, l'âge des pouvoirs relatifs. Toutes ces expressions signifient pratiquement la même chose : interdépendance, imprévisibilité et dérives tectoniques ; de plus grands défis combinés à de nouvelles possibilités. Il y a plusieurs raisons à tout cela, depuis les changements climatiques et la turbulence des marchés financiers, jusqu'au terrorisme et à la dérive vers l'est de l'équilibre global du pouvoir. Mais je veux me concentrer sur celle qui est d'une importance primordiale pour la Serbie - et je pense que pour nous tous qui sommes des acteurs responsables dans le système international.

Je me réfère à la préservation des dispositions fondamentales qui continuent de définir les relations entre les États. Ces dispositions ont une source commune : la Charte des Nations Unies. Mais le monde a beaucoup changé depuis 1945, l'Organisation des Nations Unies demeure la seule institution intergouvernementale universelle, qui nous unit en tant que communauté mondiale d'États souverains. Elle reste indispensable : l'ONU est le seul système universellement légitime qui empêche le retour à l'anarchie, qui permet un équilibre des relations entre les États - ceci dans un monde qui devient pourtant moins cohérent, et moins prévisible.

Mesdames et Messieurs,

Récemment, un dangereux défi à la nature même du système international consacré à San Francisco en 1945, nous a été lancé à tous. Je parle de la déclaration unilatérale d'indépendance par les autorités de l'ethnie Albanaise de notre province méridionale du Kosovo et Metohija. La déclaration unilatérale d'indépendance (DUI) du Kosovo équivaut à une tentative de partitionnement d'un Etat membre de l'Organisation des Nations Unies contre sa volonté, et en contradiction avec le droit international, qui a été faite dans le but de calmer une minorité ethnique instable et menaçante.

Cette tentative est en cours dans un contexte d'émergence de tensions internationales. Les fissures se multiplient : Nous savons tous qu'il existe des dizaines de régions séparatistes dans le monde, qui attendent que la sécession soit légitimée, soit devenue une norme acceptable. De nombreux conflits pourraient s'aggraver, des conflits gelés pourraient se rallumer, et de nouveaux conflits pourraient être instigués.



Mesdames et Messieurs,

Nous avons entendu l'argument selon lequel le Kosovo est sui generis, c'est à dire un cas unique. Mais la vérité est, ceci revient à dire que le Kosovo est une exception à la Charte des Nations Unies et au reste du droit international, que le Kosovo se placerait au-delà des règles qui régissent le fonctionnement de la communauté internationale. C'est une allégation dangereuse. Je crois que personne ne devrait s'octroyer le droit de décréter de telles exceptions, surtout au mépris de la position du Conseil de sécurité - ni dans les Balkans occidentaux, ni ailleurs.

Considérons d'autres régions du monde : le Caucase, le Moyen-Orient, l'Afrique sub-saharienne, l'Asie de l'Est. Pourquoi un autre pays, ou un groupe de pays ad hoc, ne se déclarerait-il pas être une autre exception, un autre cas unique qui doit également déroger au droit international ? La seule façon d'éviter cette pente glissante vers une plus grande anarchie internationale est de re-reconnaître la suprématie, la légitimité ultime de l'Organisation des Nations Unies et du régime juridique international qui s'est développé à partir de ses principes fondateurs visionnaires.

Je n'éprouve aucun plaisir à dire que beaucoup de ce que la Serbie avait prédit qu'il allait arriver, que le Kosovo allait déclarer unilatéralement son indépendance, au mépris total de la ferme opposition du Conseil de sécurité, est arrivé. Mais il n'est pas trop tard pour revenir en arrière. Plus tard dans la journée, nous allons voir si l'initiative diplomatique de la Serbie de renvoyer la question de la légalité de la DUI du Kosovo à la Cour internationale de Justice pour qu'elle donne son avis, est retenue.

Si nous y parvenons, cela pourrait empêcher la crise du système international causé par la tentative de sécession de notre province du sud, de servir de précédent très problématique - pour toute partie du globe où des ambitions sécessionnistes sont affichées. Et si nous réussissons, une fenêtre d'opportunité aura été ouverte au niveau régional pour commencer à restaurer la santé d'un certain nombre de relations. Le résultat pourrait consolider les progrès incroyables, politiques, économiques et moraux, que nous avons tous fait, ces derniers temps, en ouvrant la voie à une résolution du problème du Kosovo, dans un cadre non conflictuel, de manière diplomatique.

Mesdames et Messieurs.

Tandis que la Cour internationale de Justice délibère sur la légalité de la DUI du Kosovo, la Serbie entend travailler avec la région et d'autres intervenants pour assurer la création d'un espace politique nécessaire pour nous concentrer sur ce qui nous unit plutôt que sur ce qui nous divise. Nous allons rester un partenaire de bonne foi dans l'administration intérimaire de notre province méridionale.

Permettez-moi d'évoquer un point connexe. Il est bien connu que l'Union européenne s'est engagée à élaborer le tissu institutionnel indispensable de notre province méridionale. Il n'y a aucune ambiguïté : mon pays est favorable à une accentuation de l'engagement en l'Europe, de n'importe quelle partie de la Serbie, y compris du Kosovo. Pour que la présence de l'Europe au Kosovo soit établie dans un cadre acceptable, légitime, il est essentiel que son mandat soit approuvé par le Conseil de sécurité ; qu'elle accepte un statut de neutralité, et qu'elle respecte l'autorité générale de l'Organisation des Nations Unies, tel que défini par la résolution 1244.

Mesdames et Messieurs,

Nous vivons un moment crucial. Le Kosovo est le symptôme d'un mal plus grand que nous ressentons tous. Je crois qu'il peut contribuer à la solution. En travaillant ensemble pour résoudre la crise de la DUI, nous pouvons rétablir la confiance et réaffirmer la légitimité de la Charte des Nations Unies et du régime juridique international qui en découle.

C'est un moment pour des réflexions stratégiques et des idées audacieuses. L'avenir nous appelle, et montrer du doigt quiconque ne nous mènera à rien.

Je vous remercie de votre attention.